

## Toutes espèces fruitières - Campagnol

La période actuelle (jusqu'à fin octobre) est la plus favorable à la lutte (période de reproduction). Surveiller l'apparition des tumulus et intervenir dès que possible par piégeage ou travail du sol.

## Pêcher



### **Cochenilles (lécanine, blancue, Pou de San José)**

La migration des larves de la dernière génération des différentes cochenilles est en cours ou devrait débuter prochainement. Surveiller les parcelles.

### **Prophylaxie après récolte**

Andainer et broyer les fruits au sol juste après récolte, afin de limiter les risques de maladies et ravageurs comme les monilioses, la tordeuse orientale, la cératite, le campagnol... pour la saison prochaine.

## Abricotier (bassin languedocien)



### **Bactériose**

Compte tenu du risque de bactériose, stopper toute intervention de taille jusqu'au mois de janvier. Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

## **C**erisier (bassin languedocien)



### **Bactériose**

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

## **P**ommier



### **Maturités en secteurs précoces**

Début de récolte de Granny Smith et mutants.  
Récolte en cours de Braeburn, Ariane, Redwinter...

### **Tavelure**

Soigner particulièrement la prophylaxie, notamment en andainant et broyant les feuilles et les fruits à la fin de la chute des feuilles.

Ces interventions permettent d'accélérer la dégradation des feuilles, de limiter le développement de la tavelure en privant le champignon de son support biologique.

Le broyage des fruits juste après récolte permet également de limiter les risques de ravageurs : carpocapse, cératite, campagnol.

### **Black rot et White Rot**

Quelques symptômes sur fruits sont observés.

Ces maladies, dues aux champignons *Botryosphaeria obtusa* et *Botryosphaeria dothidea*, provoquent des dégâts sur le bois et sur fruits :

- chancres sur le bois pouvant être confondus avec des chancres papyracées ;
- sur fruit, ponctuations localisées autour des lenticelles au début, pouvant évoluer en cercles concentriques.

### **Bitter Pit**

Période de sensibilité pour les variétés type Pink Lady®, Joya®, Juliet®..... jusqu'à la récolte.

### **Maladie de la Suie, Crottes de Mouche (maladies de conservation)**

Période à risque pour les variétés tardives.

**Arboriculture - N° 19** 02 octobre 2013



*Black Rot et White Rot :  
taches sur fruit*

La contamination se fait durant les épisodes pluvieux, à partir de la floraison.

**En cas de présence avérée**, repérer les vergers concernés afin de les protéger au printemps prochain (chute des pétales).

**Cochenille farineuse *Pseudococcus sp.***

Quelques parcelles présentent des attaques sur fruits : cochenilles dans les cavités des pommes avec présence de fumagine.

Repérer les vergers atteints afin d'envisager une stratégie spécifique l'an prochain.

**Pou de San José**

En cas de présence, surveiller le prochain essaimage à partir de début octobre.

**Mouche méditerranéenne (Cératite)**

Les captures se poursuivent dans l'Aude et l'Hérault, de façon modérée. Rester vigilant.

Le risque de piqûres est lié à la concordance de 2 facteurs : phase de développement de la mouche coïncidant avec des fruits réceptifs (fruits à maturité, à face jaune).

Les fonds de cueille de Gala et Golden sont en général très sensibles, ainsi que toutes les variétés de saison et tardives (Chantecler, Braeburn, Pink Lady®...)

## C hataîgnier

**Carpocapse**

Les captures de carpocapses dans les pièges diminuent mais des femelles avec des œufs sont encore capturées dans les pièges alimentaires le 24-26 septembre à Lasalle, Branoux (30), Lamalou, Olargues et St Vincent d'Olargues (34).

**Le risque d'attaque est maximum jusqu'à la récolte.**

**Bouche de Bétizac**

La récolte est en cours.

Au 23-24 septembre, à Lasalle (30), les attaques dans les fruits s'élevaient à 23.9%, et à Olargues (34), elles atteignent 57.4%.

**Pellegrine**

Le 26 septembre à Branoux (30), les attaques dans les fruits s'élevaient à 13%.

Les amandes ont un retard de 7-10 jours par rapport à 2012 et 2010 (22.8mm).

**Marigoule**

Les attaques s'accroissent. Le 30 septembre, à Cognac (30) les attaques dans les fruits s'élevaient à 53.7% et le 24 septembre, elles atteignent 40.5% à Lamalou(34).

A Cognac, les amandes n'ont plus de retard par rapport aux années 2010 et 2012 (27.9 mm).

A Lamalou, le développement des amandes a toujours 1 semaine de retard par rapport à 2010 mais plus par rapport à 2012 (32.4 mm).

**Arboriculture - N° 19** 02 octobre 2013

**Marron d'Olargues**

Le 25 septembre, à Olargues (34), les attaques dans les fruits s'élevèrent à 4%. Les amandes ont atteint 26.4 mm le 25 septembre, ce qui correspond à un retard de développement de 10 jours par rapport à 2012.

**Pourriture noire**

Après la pluie du 28-29 septembre, des apothécies sont observées sur les vieilles châtaignes momifiées par la pourriture noire les années précédentes. Ces apothécies vont libérer des spores susceptibles de contaminer les fruits tombés au sol.

Pour que la pourriture noire se développe dans les fruits, il faut que la variété soit sensible (marron d'Olargues) et que le temps des jours qui viennent soit frais et humide. A suivre...

**Olivier**



**Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)**

Consultation en temps réel les données du réseau de piégeage sur : <http://afidol.org/tracoliv/records/accueilInternaute>

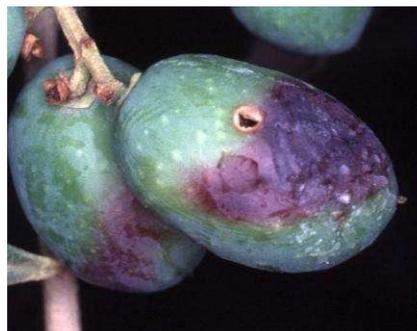
Les conditions climatiques de la semaine écoulée sont très favorables au développement de la mouche de l'olive.

Le 3<sup>ème</sup> vol est en cours partout y compris dans les zones où il ne s'était pas manifesté jusqu'à présent. Le 4<sup>ème</sup> vol a débuté dans la zone littorale la semaine dernière.

Le nombre de captures est supérieur au seuil de risque de dégâts dans toute la zone oléicole.



*Piqûre de Ponte*



*Trou de sortie de la mouche adulte*

## Arboriculture - N° 19 02 octobre 2013

À l'exception de la parcelle de Lucques non traitée à Lattes où 95 % des olives ont des trous de sortie d'adulte, les observateurs constatent de 0 à 8 % d'olives trouées. Par contre le nombre d'olives avec des piqûres de ponte est globalement en hausse sensible.

### **Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)**

Cet insecte est très peu observé et reste largement en dessous du seuil de préoccupation.

### **Œil de paon (*Fusicladium oleaginum*)**

Les premières taches apparaissent. Les pluies de la dernière décade sont contaminatrices.

Cf. les graphiques du modèle Œil de paon établis par le SRAL et mis en ligne sur la page BSV du site de l'AFIDOL.

## Réglementation

### ***Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »***

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

**Pour en savoir plus :** téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Arboriculture - N° 19** 02 octobre 2013

**Publication de la Chambre Régionale  
d'Agriculture du Languedoc-Roussillon**

**Directeur de publication** : Denis Carretier

**Rédacteur en chef** : Christel Chevrier

**Comité de rédaction** : Valérie Gallia, Cyril Sévely, Marc Fratantuono, Jean-Michel Duriez.

**Rédigé en collaboration avec** : Chambres d'agriculture, CETA du Vidourle, Cofruid'Oc, CEHM, SERFEL, SUAMME, CENTREX.

**Crédit photo** : CA34, AFIDOL, CEHM, SERFEL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.



*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.*